

Bulletin d'histoire politique

Le Thérésien. Les années glorieuses (1965-1968). Deuxième partie

Léon Débien

L'Expo 67, 40 ans plus tard
Volume 17, Number 1, Fall 2008

URI: id.erudit.org/iderudit/1056063ar
<https://doi.org/10.7202/1056063ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique et VLB éditeur

ISSN 1201-0421 (print)
1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Débie, L. (2008). Le Thérésien. Les années glorieuses (1965-1968).
Deuxième partie. *Bulletin d'histoire politique*, 17(1), 283–306. <https://doi.org/10.7202/1056063ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire
politique; VLB Éditeur, 2008

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online. [<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>]



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research. www.erudit.org

Le Thérésien. Les années glorieuses (1965-1968)

Deuxième partie

LÉON DÉBIEN

L'exercice du journalisme au séminaire Sainte-Thérèse a été une pratique périlleuse pour les collégiens qui s'y sont engagés de l'automne 1958 au printemps 1965. Quatre arrêts de publication du journal *Le Thérésien* illustrent ce péril. La suspension ou l'exclusion menaçait les téméraires. En septembre 1963, en première page du *Thérésien*, une caricature rappelle ce danger. « Renvoi », telle est la menace gravée sur la lame d'une épée suspendue au-dessus de la tête d'un collégien assis à son bureau, avec en bulle : « Moi, cette année, j'étudie et c'est tout. Et je me sens apôtre laïc... à mort ! »¹.

Les *années tumultueuses*² qui ont accablé les équipes éditoriales du *Thérésien* pendant plus de six ans ont connu au cours de l'année 1964-1965 un répit, favorisé par l'arrivée du chanoine Charles Lussier à la direction du Séminaire de Sainte-Thérèse. Ce recteur, ancien journaliste au journal étudiant *Le Brébeuf* et conseiller de l'équipe éditoriale des *Annales Térésienne*s (1944-1954), avait conservé un préjugé favorable envers le journalisme étudiant. La nomination, en juin 1965, de Charles Valois à la direction des études, accentuera cette ouverture à l'égard de la Cité étudiante. Ce dernier avait été aumônier national adjoint de la JEC au cours des années 1962-1964. D'abord nommé directeur du personnel, en septembre 1964, il avait favorisé le retour de quelques professeurs congédiés à la suite de la crise des notes du printemps 1964. La largeur d'esprit de ces deux directeurs se manifesterait concrètement au moment de la troisième relance du *Thérésien*, à l'automne 1965.

Dans une lettre conjointe³ du 28 octobre, le directeur du *Thérésien* et le directeur des études invitent les anciens du collège à soutenir financièrement le journal des étudiants en souscrivant à un abonnement. La lettre explique que le but poursuivi par la relance du *Thérésien* est « de permettre aux étudiants de s'exprimer de façon libre et sincère par cette voix démocratique qu'est le journalisme étudiant ». Cet engagement officiel de la direction du

collège sur la liberté de presse prenait à contre-pied l'autoritarisme de l'administration précédente. De plus, cet engagement condamnait implicitement les tentatives de musellement de deux journaux étudiants, *Vie étudiante* de la JEC et *Le Carabin* de l'Université Laval.

En septembre 1964, le journal *Vie étudiante* avait entrepris la publication par tranches du roman *Le Cabochon* d'André Major. Le samedi 3 octobre, le père Henri Roy o.m.i. dénonçait dans *L'Action* de Québec la collaboration au journal de la JEC d'un « marxiste avoué », membre fondateur de la revue *Parti Pris*. « On n'a plus la J.E.C. qu'on avait » déplorait-il dans le « Point de vue » de la page éditoriale. Sa dénonciation touchait aussi *La Cruie*, journal de la JEC, créé en septembre 1963, pour les élèves du collégial et des Écoles normales. Dans sa colonne « Dépêches », du numéro de septembre 1964, *La Cruie* avait porté à la connaissance des lecteurs un projet de camps de formation et de travail pour la jeunesse du tiers-monde, sous l'égide de l'ONU et « de concert avec Cuba ».

L'abbé Roy, directeur fondateur du mensuel *Je crois*⁴, remettait en cause le statut des journaux jécistes et leur ouverture pluraliste alors que se tenait, à Québec, le congrès de l'Association des conseillers des journaux étudiants (ACJE). Présent à ce congrès, le journal *L'Action* avait, dans son édition du 5 octobre, rendu compte des débats sous le titre : « Une presse étudiante libre et formatrice pour l'étudiant et précieuse pour l'éducateur »⁵. Le père Florian Larivière, recteur du Collège des Jésuites de Québec et successeur de Mgr Pierre Décary à la présidence de la Fédération des collèges classiques, y déclarait qu'un journal étudiant ne devait pas être « un journal conformiste mais d'avant-garde, inquiet et prospectif ».

Les dénonciations du père Henri Roy o.m.i. mettaient en relief un désaccord entre la pensée du Comité national de la JEC et celle des équipes éditoriales des journaux jécistes. Même adressé à des jeunes, un journal devait-il être un organe de propagande ou d'information ? À la fin d'octobre, les équipes éditoriales de *François*, *Vie Étudiante*, *Claire* et *La Cruie* démissionnaient. À la mi-novembre la Presse étudiante nationale (PEN) et le *Quartier Latin*, journal des étudiants de l'Université de Montréal, donnaient leur appui aux démissionnaires. Ce même mois, *Le Carabin* subissait des foudres similaires pour avoir accueilli dans ses pages des comptes rendus d'ouvrages et des entrevues d'auteurs publiés par *Parti Pris*.

Ces conflits à la presse étudiante n'étaient pas uniques. Ils rejoignaient, quant au fond, ceux qui au même moment touchaient deux quotidiens nationaux, *La Presse* et *Le Soleil*. Une grève à *La Presse*, entreprise le 3 juin, sévissait toujours. En octobre, une collégienne de Sainte-Thérèse avait abordé ce conflit dans l'*Étrave*⁶. Elle y appuyait la « campagne du dollar de la liberté », lancée par Claire Dutrisac, présidente du syndicat des journalistes

de *La Presse*. À Québec, le « Samedi de la matraque »⁷ mettait en cause la réaction musclée des policiers qui, à « Bâtons rompus »⁸, avaient matraqué des journalistes et des manifestants. Les journalistes, surtout ceux du *Soleil*, devenaient les boucs émissaires. Les propriétaires du *Soleil* imposaient unilatéralement de nouvelles directives éditoriales qui contraignaient la liberté des journalistes. Directives « dangereuses et irréalistes », écrivait Claude Ryan, au début de novembre, dans un éditorial consacré à ces deux conflits. Pour le directeur du *Devoir*, « la liberté de la presse »⁹ est un « problème qui se ramène à deux données essentielles : le statut de l'entreprise de presse dans la société ; le statut du journaliste dans l'entreprise de presse ».

L'engagement, en octobre 1965, de la direction du séminaire de Sainte-Thérèse relativement à la liberté de presse amorce un virage significatif qui s'éloignait du monolithisme institutionnel antérieur. Cette garantie donnait aux rédacteurs du *Thérésien* des conditions de travail que n'avaient pas connu les équipes éditoriales précédentes. Une nouvelle ère s'ouvrait pour le journal de Sainte-Thérèse. Elle sera marquée par la qualité, le succès et le rayonnement du journal, couronnée par l'obtention du grand prix du journalisme étudiant, en février 1968.

Un autre changement majeur marque le début de l'année scolaire 1965-1966, l'intégration des filles. Au début de septembre, 95 collégiennes quittent le pavillon où elles étaient confinées depuis 1962 pour s'intégrer à toutes les activités pédagogiques et parascolaires du collège. Cette cohorte représente 18 % des élèves du collégial. Le nombre de filles passera à 214, soit 26 %, l'année suivante. En septembre 1967, année de l'ouverture du cégep, un premier groupe de 218 cégépiens compte 87 filles, soit 40 %. Septembre 1968 voit l'arrivée de 615 cégépiens dont 242 filles, soit 39 %¹⁰. L'écart entre les sexes diminuera d'année en année pour atteindre la parité à la fin de la décennie 1970.

Deux exigences réglementaires, qualifiées de « règlement ségrégationniste »¹¹ par *Le Thérésien*, distinguent les collégiennes de leurs compagnons : le port d'un costume et l'obligation pour celles de l'extérieur « de se loger dans une famille de Sainte-Thérèse » et non « dans des maisons de rapport ». Les collégiens bénéficiaient d'une résidence et avaient obtenu l'abolition de la tenue vestimentaire réglementée, deux ans auparavant. Les étudiantes seront soumises à une autre contrainte, celle de quitter le collège à 17 heures, les privant de l'accès à plusieurs services dont la bibliothèque. À la suite de diverses interventions, ces inconvénients disparaîtront. Les collégiennes auront une résidence, à l'automne 1968.

Cette seconde partie de l'étude sur *Le Thérésien* aborde le rôle joué par un journal de collège dans l'éveil de la solidarité étudiante et la coordination

des forces qui soutiennent la ferveur de cette jeunesse. Cette étude porte sur quatre années scolaires. Les dernières du Séminaire de Sainte-Thérèse (1965-1967) et la première du cégep Lionel-Groulx qui lui a succédé (1967-1968). Après examen des données techniques du *Thérésien*, de son financement et de la participation des étudiants et des étudiantes à sa production, l'étude présentera les équipes de direction et leurs objectifs. Elle abordera par la suite l'ouverture sociale et politique du journal.

DONNÉES TECHNIQUES

En octobre 1965, *Le Thérésien* redevient un tabloïd sur papier journal. Il paraîtra de façon continue durant cinq années. Mensuel en 1965-1966, il devient bimensuel à l'automne suivant et hebdomadaire en septembre 1968. Au cours de ces années, *Le Thérésien* produira 42 numéros de quatre à huit pages pour un total de 252 pages, auxquelles il faut ajouter 20 autres pages issues de projets complémentaires.

En décembre 1966, *Le Thérésien* publie un cahier littéraire de quatre pages, intitulé *Le Profane*, consacré à la scène et à l'Atelier de théâtre du collège. Fort de cette réalisation, le journal de Sainte-Thérèse participera financièrement avec sept autres journaux de collège¹² à la publication, en mars 1967, de *L'Expression*, cahier littéraire de la PEN, région de Montréal. Production de huit pages réalisée sous la direction de Jacques Desrosiers¹³, responsable des Arts et Lettres du *Thérésien*.

À cette production régulière du *Thérésien*, se greffent deux publications *ad hoc* du Syndicat étudiant, *La Relance* et *Le Syndical express*. À la fin de l'automne 1967, insatisfait des prises de position successives du *Thérésien* à son égard, l'exécutif du Syndicat de étudiants térésiens produit *La Relance*¹⁴ pour répondre directement à ses détracteurs. Quant au *Syndical express*, tabloïd similaire dans sa forme au *Thérésien*, il entend mettre de l'avant les politiques du syndicat et les stratégies de mobilisation. Deux numéros de 4 et 8 pages paraîtront en mai et en septembre 1968. Après ce numéro, le *Syndical express* fusionnera avec *Le Thérésien*.

La publication du *Syndical express* se situait dans le prolongement d'une démarche similaire entreprise par d'autres syndicats étudiants dont ceux des cégeps de Jonquière et Édouard-Montpetit. Afin de donner une parole différente de celle de leurs journaux étudiants *Le Cran* et *L'Antenne*, le syndicat de Jonquière avait, du 11 janvier au 11 mars 1968, publié *L'Espion*, hebdomadaire qui voulait « informer pour agir » ; celui d'Édouard-Montpetit avait fait ainsi, en mai, en donnant à lire *Le Poing*.

LE FINANCEMENT

Le financement d'un journal étudiant dans un collège classique était généralement établi à partir de sommes facturées aux parents et affectées spécifiquement aux activités parascolaires. À quelques occasions, les annuaires indiquent des montants non chiffrés portés au compte des parents pour « le journal *Le Thérésien*, les *Annales Térésienne*s, les feuilles d'imprimerie, les bulletins et autres... »¹⁵. D'autres montants pris à même le fonds des anciens et les revenus de location consolidaient le soutien financier d'une quinzaine d'activités étudiantes : scoutisme, ciné-club, cercle missionnaire et autres. Le journal étudiant était une de ces activités parascolaires. Quel était son budget de fonctionnement ? Rien ne permet de le déterminer. Jamais au cours des années tumultueuses, *Le Thérésien* n'a présenté dans ses pages de projet budgétaire ou fait quelque allusion au financement du journal ou à celui de l'AGE. Les choses seront autrement à compter de l'automne 1965.

Dès les premiers numéros, l'équipe du *Thérésien* innove en publiant les prévisions budgétaires de l'AGE et du journal étudiant. Celles¹⁶ de l'AGE prévoient pour 1965-1966 un budget de 3 610 \$ dont 1 975 \$ pour les activités parascolaires, récréatives et culturelles. En plus de ces sommes, 500 \$ sont attribués au *Thérésien*. Quant aux prévisions budgétaires du *Thérésien*, elles feront la première page du second numéro¹⁷. Elles prévoient des revenus de 1 636 \$ et des dépenses de 1 757 \$. La dépense majeure vient de l'impression du journal 1 472 \$, soit 33,45 \$ la page pour un tirage de 1 000 exemplaires. Les revenus regroupent une cotisation à la source de 336 \$, une contribution de 300 \$¹⁸ de l'AGE, des revenus de 200 \$ et de 700 \$ tirés de la vente du journal et d'annonces publicitaires. Les prévisions budgétaires pour 1967-1968 passeront à 3 600 \$ pour 15 numéros¹⁹. En 1968-1969, après la fusion de *l'Express syndical*, elles atteindront 5 000 \$ pour 25 numéros.

En 1965-1966, une entrée moins forte de revenus publicitaires et un nombre moins élevé d'abonnements mettent à mal les prévisions budgétaires et menacent même la régularité des parutions pour l'hiver 1966. Sans le secours financier de l'association des parents (200 \$), du Ciné-club (200 \$), des professeurs (45 \$) et d'une soirée de financement (84,50 \$), les numéros de février et de mars 1966 n'auraient pu être publiés. À deux reprises, le trésorier du journal remerciera les bienfaiteurs²⁰, particulièrement l'exécutif de l'Association des parents.

Ces difficultés financières se résorberont par l'instauration d'une cotisation retenue à la source. Mais cela n'ira pas sans difficulté. L'Association générale des parents, tant du secondaire que du collégial, met en doute le bien-fondé de cette requête et s'oppose à la perception de toute retenue financière au moment de l'inscription des élèves. La rédactrice en chef du

Thérésien, Louise Harel, signe un éditorial vigoureux : « L'Association des parents : UNE FARCE »²¹. Elle y dénonce le fait que l'Association « s'érige en juge des besoins financiers des organismes ». Elle déplore que les parents fassent « le procès de L.A.G.E.S.S.T. et du THÉRÉSIEEN » et remettent en question « la nécessité de telles organisations étudiantes... ».

La création du cégep modifiera fondamentalement les relations entre la direction du collège et celles de l'AGE et du *Thérésien*. L'inclusion de deux représentants des étudiants au Conseil d'administration du cégep, prévue par la loi 21, facilite cette intégration. Les étudiants acquièrent une participation à divers paliers de la nouvelle institution que l'ancienne contraignait. Dorénavant le financement sera assuré par une cotisation annuelle des collégiens déterminée selon les « règlements relatifs aux frais spéciaux exigés des étudiants »²² et décrétés par la Direction générale de l'enseignement collégial du ministère de l'Éducation. Ces frais seront établis à l'intérieur de paramètres précis et perçus au début de chaque année scolaire.

LES ÉQUIPES DE RÉDACTION DU *Thérésien* : LE DIRECTEUR

De 1965 à 1969, quatre directeurs se succéderont. Yvon Dubeau, ex-rédacteur du *Thérésien*, dirigera la relance du journal au cours de l'automne 1965 puis, Louise Bordeleau, ex-directrice de *L'Étrave*, prendra la relève de février à mai 1966. De juin 1966 à décembre 1967, la direction sera assurée par Bernard Descôteaux et par Jean-Robert Sansfaçon de janvier 1968 à mars 1969. Le choix des deux premiers directeurs se fait par consensus. En mai 1966, seule en liste, l'équipe de Bernard Descôteaux, appuyée par l'assemblée des collaborateurs²³, prend la direction du *Thérésien*.

En avril 1967, l'adoption d'une nouvelle Charte et Constitution²⁴ fait des étudiants cotisants les propriétaires du journal. Une assemblée générale, un conseil d'administration et un comité de direction en sont les paliers. Cette constitution ne favorise plus le choix d'une équipe de direction mais celui d'un directeur, « premier responsable de la bonne marche du journal »²⁵. Ce dernier devra être élu annuellement, un mois avant la fin de l'année scolaire. Le directeur élu désigne les autres membres du comité de direction : le rédacteur en chef, le secrétaire général et l'administrateur (trésorier).

Cet encadrement assure aux membres de l'équipe un apprentissage des rouages d'un journal et des exigences de la production. Bernard Descôteaux sera réélu sans opposition, en mai 1967, selon cette nouvelle procédure. La première élection aura lieu après le départ de Bernard Descôteaux. Le 2 avril 1968, 321 cotisants choisissent à 62 % Jean-Robert Sansfaçon. Il avait occupé par intérim la direction du journal au moment de la démission de Bernard

Descôteaux. Jean-Robert Sansfaçon avait occupé les postes de secrétaire général et de directeur adjoint.

LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE PRODUCTION

Composée de six membres en septembre 1965, l'équipe éditoriale en réunira 13, en mars 1966. Ce nombre se stabilisera autour de 18, les années subséquentes. L'augmentation du nombre de rédacteurs permettra, à l'instar des grands journaux, d'avoir des responsables de rubriques : information, éducation, politique, syndicalisme, sport, cinéma, arts et lettres. Cette dernière aura Robert Lalonde comme premier titulaire. Maquettiste, caricaturiste, photographe et autres collaborateurs complètent l'équipe de production. Ce nouveau départ du *Thérésien*, en octobre 1965, suscite un tel engouement des lecteurs que 49 étudiants signent au moins un texte, au cours de l'année 1965-1966.

Au début de l'année 1966-1967, l'équipe de Bernard Descôteaux réunit neuf collaborateurs dont Louise Harel et Louise Bordeleau comme rédactrice en chef pour la première et chef de l'information pour la seconde. La vigueur et la motivation de l'équipe se manifestent par la publication à l'automne de six numéros dont un de huit pages. À cette production, il faut ajouter *Le Profane*, cahier littéraire. Au cours de ses quatre premiers mois, les exigences d'une publication bimensuelle et la production de 28 pages obligent l'équipe éditoriale à multiplier et à prolonger les rencontres de travail, tard en soirée. À la fin d'octobre, le comité de direction atteindra 19 membres dont six étudiantes, soit 32 %.

PARTICIPATION DES ÉTUDIANTES

Au moment de leur intégration en septembre 1965, les étudiantes avaient fait leur entrée au collège avec l'une des leurs, Louise Harel, à la vice-présidence aux affaires extérieures du nouvel exécutif de l'AGE. Cette participation sera suivie, en octobre, par celle de Louise Bordeleau au comité de direction du *Thérésien*. La participation des filles aux deux plus importantes activités étudiantes du collège, l'AGE et *Le Thérésien*, semble illustrer une intégration réussie. Au *Thérésien*, le taux maximum de participation des collégiennes au comité de production du journal a oscillé autour de 33 %.

Malgré l'augmentation du nombre d'étudiantes, malgré leur accession à des postes importants dans diverses associations, deux ans et demi après leur intégration à part entière à la Cité étudiante, une collégienne s'interroge

sur le « FEMALE POWER »²⁶. Parlant de leur participation au journal, elle écrit :

Quelques-unes se risquent à écrire dans *Le Thérésien*. Mais encore là, leur nombre est très limité. Il est très rare qu'une fille approuve ou conteste une opinion de ce journal pourtant très discuté par les garçons. [La] Radio-collège, le ciné-club, le club de ski et la coopérative groupent des filles intéressées à ce qui anime le collège, mais dans chacune de ces équipes leur influence est très restreinte.

Cette intervention ne trouve aucun écho dans les numéros subséquents du *Thérésien*. Comment expliquer les reproches de la rédactrice ?

DISCRIMINATION OU PUSILLANIMITÉ !

Une recension du contenu visuel du *Thérésien*, articles et photos, rend compte d'un écart entre la participation des garçons et des filles. En 1965-1966, sur 93 articles signés, 12 le sont par des étudiantes, soit 13 %. Ce pourcentage passera à 26 % l'année suivante avec 23 textes sur 88. En 1967-1968, première année du cégep, cette participation baissera à 24 %, c'est-à-dire 38 signatures sur 157. La plus forte participation des étudiantes, quatre textes sur sept, se réalise lors de la production d'un supplément sur le cinéma, en novembre 1967²⁷. Autre exemple, de l'automne 1965 au printemps 1968, sept lettres de lecteurs contestent l'opinion du directeur ou du rédacteur en chef. Une seule porte la signature d'une étudiante.

Un décompte des photographies des collégiens et des collégiennes montre avec évidence la prépondérance des garçons. Ces photos présentent en priorité les membres de l'exécutif des diverses associations, surtout de l'AGE, et les participants à des activités sociales, culturelles et sportives. De septembre 1965 à mai 1968, 40 photos individuelles de garçons ou de filles prennent place dans les pages du journal dont 27 en première page. De ces 40 photos, 15 représentent des filles, soit 38 %. De ces 15 photos, 10 mettent en valeur le minois des duchesses du carnaval de l'hiver 1966²⁸ et du club de football, à l'automne²⁹ de la même année. Des 27 photos à la une, huit présentent des collégiennes dont les cinq duchesses du carnaval. Au cours de la première année du cégep (1967-1968), *Le Thérésien* ne retient qu'une seule photo de fille contre 16 pour les garçons dont 8 en première page. On dénombre aussi 21 photos de garçons en groupe, duos, trios, quatuor, équipes sportives. Aucune photo d'un groupe de filles. Enfin 17 photos mixtes présentent quelques filles disséminées parmi des groupes de garçons. Seules quelques photos tirées de scènes de pièces produites par l'Atelier de théâtre accordent une place plus importante aux filles.

Un mois après ce questionnement sur la participation des collégiennes au journal, *Le Thérésien* publie un dossier de quatre pages sur l'érotisme³⁰. Informées avant la publication, les « autorités du collège » demandent³¹ le retrait de quelques photos et de termes vulgaires. Les responsables du dossier se conforment à la requête. La publication de ce dossier et l'intervention de l'administration ont, selon un des rédacteurs, « soulevé d'énormes remous »³².

Au-delà de cette agitation, la publication de ce cahier sur l'érotisme illustre l'à-propos du texte « Female Power » de Francine Benoit. Quatre rédacteurs dont une seule fille abordent un sujet qui concerne l'homme et la femme. Le dossier comprend six titres : « Éros » de Jacques Geoffroi, « Playboy, Lui et Plexus – de l'érotisme en papier » de Michel Métayer, « L'érection collective » et « Avale Hanches » de Jacques Desrosiers, « Actuellement, c'est l'homme qui évite de bouger » de Solange Collin et « Bâtons fleuris », encadrés contenant de courts extraits de romans et des citations d'auteurs. Les textes des rédacteurs occupent chacun une page. Mis en étai entre deux colonnes d'encadrés et de photos, le texte de la seule rédactrice ne fait que 2/5 de page et est présenté dans des caractères typographiques de plus petite taille.

Le faible pourcentage de la participation des filles à la production du *Thérésien* peut se justifier, dans les premiers mois de leur intégration, par la méconnaissance des divers organismes parascolaires dans lesquels les garçons évoluent depuis leur entrée au collège. Ceux-ci ont la familiarité des structures et des lieux et l'avantage du nombre. Louise Harel expliquera cette difficulté d'intégration des filles par le fait que les garçons se côtoyaient depuis quatre ans et qu'ils avaient développé « un esprit de groupe, un esprit de classe » que l'on retrouve dans toute « confrérie »³³. Les maîtres de céans, consciemment ou non, protégeaient leur territoire. Ils étaient peu ouverts à cette cohorte de jeunes filles. Il faut rappeler qu'en avril 1965, alors que le projet de l'intégration des filles se discutait, *Le Thérésien* avait remis en cause le bien-fondé de la co-éducation la jugeant même prématurée³⁴.

LA POLITIQUE ÉDITORIALE

Dès le premier numéro de la nouvelle édition du *Thérésien*, en octobre 1965, le directeur établit les objectifs du journal : « faire disparaître cette mauvaise réputation qu'avait chez nous le journalisme étudiant ». Comment façonner un nouvel esprit dans la communauté étudiante si ce n'est en développant une solidarité interne et une ouverture au monde extérieur ? En février 1966, la nouvelle directrice, Louise Bordeleau, entend accentuer le rôle du journal par une présence plus efficace auprès des étudiants et un appui à

l'association étudiante locale et nationale. L'année scolaire 1965-1966 mettra donc l'accent sur la relance d'une AGE qui comme *Le Thérésien* avait subi, au cours des années précédentes, les affres de l'autoritarisme.

Tout en soutenant l'association étudiante, *Le Thérésien* de l'année 1965-1966 plaidera pour un véritable syndicalisme étudiant. Sur les 14 pages traitant des associations étudiantes AGE, UGEQ, FAGECCQ, PEN, quatre pages, soit 33 % du contenu écrit, portent spécifiquement sur le syndicalisme étudiant. L'importance accordée à ce sujet et l'argumentation qui le soutient veulent favoriser chez l'étudiant l'identification à un travailleur intellectuel, tel que défini par la Charte de Grenoble³⁵, document fondateur du syndicalisme étudiant. Au moment de la modification de la « charte et constitution », au printemps 1967, un changement de terminologie transformera l'Association générale des étudiants (AGE) en un Syndicat des étudiants térésiens (SET). Pour la première fois, les étudiants de Sainte-Thérèse ne s'identifient plus à un modèle parlementaire, mais syndical.

BREF RAPPEL HISTORIQUE

L'histoire des collèges classiques révèle que les collégiens ont toujours eu des associations pour les représenter. Au cours du XIX^e siècle, leurs associations ont pris comme modèle le système parlementaire en place, d'ici ou d'ailleurs. Elles se sont identifiées à un gouvernement républicain avec un président, au gouvernement du Bas-Canada avec une assemblée et un Gouverneur, à la confédération canadienne avec un Gouverneur et des Premiers ministres provinciaux. Les collégiens de Sainte-Thérèse ont, selon les transformations du système parlementaire canadien, adopté le modèle qui existait au moment de leurs études. Au XX^e siècle, l'assemblée législative du parlement de Québec avec premier ministre et ministres deviendra le modèle de presque toutes les associations étudiantes des collèges. Elles garderont ce modèle jusqu'à la Révolution tranquille.

Au début de la décennie 1960, le développement du syndicalisme et sa force d'intervention séduisent les collégiens qui remettent en question la « démocratie aristocratique »³⁶. Ils ne veulent plus diriger ou gouverner comme les « futures élites de demain », mais défendre, à l'instar d'un syndicat, les intérêts de leurs commettants et leurs « droits de dialogue, de revendication, de cogestion ». Plus encore, « le syndicalisme étudiant ne saurait exister sans un engagement social »³⁷, ni se développer en ignorant les exigences d'un combat.

« POUR UN COMBAT »³⁸

Tel est le titre du premier éditorial³⁹ de Bernard Descôteaux, directeur pour l'année 1966-1967. Inspirée par le texte d'un sociologue⁴⁰ auquel elle fait référence, l'équipe éditoriale entend transformer et politiser la Cité collégiale pour qu'elle acquière « un pouvoir sur les décisions qui conditionnent l'évolution de ce milieu ». L'atteinte de ce « pouvoir » ne peut se réaliser que par « le syndicalisme étudiant et l'indépendantisme national ». En septembre 1967, troisième année consécutive de publication, le directeur du *Thérésien* ajoute une troisième condition, soit la nécessité « du socialisme comme solution aux problèmes politiques, économiques et sociaux que connaît le Québec »⁴¹. Pour parvenir à ces objectifs, la direction du journal, à l'instar du leitmotiv « voir, penser, agir » de la JEC, table sur « une information objective, des analyses et des prises de décision »⁴². Trois rubriques permanentes faciliteront cette démarche : « édito », « option paroles » et « tribune libre ».

La première « tribune libre » qui accompagne cet engagement éditorial aborde la question de la cogestion⁴³, en s'appuyant sur une proposition du Rapport Parent : « un syndicalisme vraiment représentatif permettra d'établir la consultation et la participation étudiante »⁴⁴. Après analyse de l'état de la cogestion au collège, le rédacteur conclut qu'« il faudra encore beaucoup d'efforts, de déceptions avant que nous, étudiants, nous y arrivions ». En janvier 1967, *Le Thérésien* évoque un autre aspect de ce combat, l'accessibilité générale à l'éducation. Un texte à la une, « L'UGEQ et Bertrand ! La lutte commence »⁴⁵, rend compte des diverses manifestations étudiantes en cours pour appuyer « une substantielle diminution des frais de scolarité, une augmentation des bourses [et] une diminution proportionnelle des prêts ».

SOLIDARITÉ SOCIALE

Pour donner plus de portée au syndicalisme étudiant, *Le Thérésien* se penchera sur la situation des ouvriers de la région, éprouvés par des mises à pied et des grèves successives à Saint-Jérôme, Lachute et Sainte-Thérèse. Situation familière pour près de 30 % des élèves du collège qui habitent cette région et dont la famille, des voisins ou des amis ont vu, sinon éprouvé, les effets de ces conflits. Au cours de cette année écourtée par l'Expo 67, quatre pages, soit 10 % de la production écrite du *Thérésien*, portent sur ces luttes ouvrières. Huit rédacteurs signeront douze textes d'enquête, d'analyse ou d'opinion. Les titres parlent d'eux-mêmes : « À Lachute, on naît exploité »⁴⁶ ; « Nous ne sommes que des parvenus » ; « Des ouvriers en colère » ; « On grève dans les Laurentides » ; « Conditions de travail à la Coronation

Foods » ; « Exploitation de la classe ouvrière » ; « Mettre un terme à l'exploitation » ; « Une conscience ouvrière se développe » ; « Marche des grévistes »⁴⁷ ; « A St-Jérôme : salaire moyen \$69,59 – taux de chômage 25 % – exode industriel » ; « Du théâtre syndicaliste »⁴⁸. Cette série de textes se termine par une description de la situation des « Ouvriers au collège »⁴⁹.

Cependant l'éveil de la conscience sociale dans la Cité étudiante ne répond pas aux espérances de l'équipe du journal. Le 11 octobre 1966, une rencontre organisée au collège par *Le Thérésien* et l'AGE, avec deux représentants des grévistes de Lachute et un aumônier animateur⁵⁰ n'attire que 75 étudiants, soit moins de 10 %. Cette faible participation poussera Louise Harel à dénoncer, dans un éditorial⁵¹, la mentalité de « parvenu » de l'étudiant, davantage absorbé par le choix de « la faculté universitaire la plus payante ». Cette mentalité n'épargne pas l'étudiante qui semble, quant à elle, « plus préoccupée par la robe de bal ». Cet état d'esprit des collégiens de Sainte-Thérèse est aussi fustigé par l'aumônier des grévistes dans une apostrophe qu'il leur adresse : « Brasser de la merde, faire de la fumée, c'est un sport d'intellectuel »⁵². Néanmoins une collecte pour les grévistes parmi les 75 étudiants présents à cette rencontre rapporte 103 \$.

« L'INDÉPENDANTISME NATIONAL »

Le syndicalisme n'est pas la seule force de rassemblement qui permet d'agir sur l'évolution de la Cité étudiante. Celle-ci ne doit pas s'isoler du pays, mais s'y intégrer. La transformation de la Cité étudiante doit se faire concurremment à celle de la nation et de son indépendance politique. Cette notion de l'indépendance nationale sera liée au développement d'un pouvoir étudiant. En mars et décembre 1962⁵³, *Le Thérésien* avait déjà abordé la question de l'indépendance nationale.

En mars, une Tribune libre, signée par *Acer Calamus*, fait état de trois mouvements porteurs de cette idée : l'Action socialiste pour l'Indépendance du Québec de Raoul Roy⁵⁴, le Rassemblement pour l'indépendance du Québec (RIN) d'André d'Allemagne et Marcel Chapat, et l'Alliance laurentienne de Raymond Barbeau⁵⁵, chargé de cours au séminaire. « La socialisation à outrance » du premier et « l'anticléricalisme du second » persuadent l'auteur de rejeter ces mouvements. Seule l'Alliance laurentienne présente à la nation « un idéal d'homme *libre, catholique et français* ». À la fin de cette Tribune, la direction du journal y va d'une note singulière. Se dissociant du contenu du texte, l'équipe éditoriale affirme :

Notre intention n'est pas de faire de la « grosse politique », mais en premier lieu de nous occuper des questions qui touchent directement

à notre vie au Séminaire. N'est-il pas plus urgent pour l'étudiant de régler ses problèmes immédiats avant ceux de la nation ?

Le Thérésien de décembre 1962, dirigé par une autre équipe, revient sur le sujet et enrichit quelque peu le vocabulaire en ajoutant le terme « séparatisme » à celui d'« indépendantisme ». Un premier texte, « l'Indépendance – Où en est-elle ? », rend compte d'une courte entrevue avec Raymond Barbeau et survole le numéro de novembre 1962 de *L'Indépendance*, bimensuel de liaison et journal de propagande du RIN. Un second texte, « Indépendance dans 25 ans »⁵⁶, résume une entrevue, réalisée le 10 novembre, avec un ancien du Séminaire de Sainte-Thérèse, le chanoine Lionel Groulx. Pour ce dernier, « ce n'est pas tout d'avoir l'Indépendance, il faut avoir la génération de l'Indépendance, génération politique et économique ». Puis l'historien ajoute :

Il n'y a pas de peuple au monde qui ait moins le sens commun que les Canadiens français ; et la cause se trouve surtout dans nos campagnes électorales où l'accent est porté sur le patronage, les ponts, les routes et la politiaillerie de comté.

En octobre 1963⁵⁷, une nouvelle équipe de direction prend officiellement position sur la question de l'indépendance. « *Le Thérésien* s'oppose au séparatisme », titre l'éditorial. Des raisons économiques et politiques jouent contre cette option : « Voilà pourquoi nous ne sommes pas séparatistes mais autonomistes ». En septembre 1966, quatre ans après l'entrevue de Lionel Groulx et trois ans après le rejet du séparatisme par la direction du *Thérésien*, l'équipe de Bernard Descôteaux, considère résolument la voie de « l'indépendantisme ». N'est-ce pas dans la Cité étudiante que doit se former cette « génération de l'indépendance » ? D'ailleurs celle-ci y avait déjà fait ses premiers pas.

PRÉSENCE DU RIN

En mars 1966, trois mois avant les élections provinciales, *Le Thérésien* avait publié les résultats d'une enquête⁵⁸ interne sur les intentions de vote des étudiants de niveau collégial. Parmi les 144 répondants 43 % donnaient leur appui au Parti libéral, 6 % à l'Union nationale et 30 % au RIN. Le reste se répartissait entre les partis marginaux (9 %) et les indécis (12 %). Le même numéro donnait à lire « Option : l'Indépendance »⁵⁹, texte qui rendait compte des difficultés d'une campagne électorale annoncée : absence de caisse électorale et d'organisation locale dans les circonscriptions électorales, boycottage du RIN par les journaux nationaux. « À tous ces obstacles, le Rassemblement » proposait un « idéal emballant auquel tous les peuples sont

appelés » et « à la nation québécoise la maîtrise politique de son pays ». Idéal qui sera balayé du revers de la main par le premier ministre Jean Lesage, en tournée électorale à Sainte-Thérèse, le 2 mai. Contraint à se commettre sur l'indépendance du Québec lors d'une longue période de questions, Jean Lesage déclare qu'« à l'heure actuelle, l'indépendance est la pire menace à notre survie ». Cette réponse fera la manchette de *La Presse* du lendemain.

Plusieurs étudiants militaient dans le RIN. Bon nombre d'entre eux dont Louise Harel s'engageront, en mai et juin 1966, pour Jean-Robert Rémillard, candidat du RIN dans le comté des Deux-Montagnes. Professeur au collège et directeur de l'Atelier de théâtre, il avait publié, en avril, *Sonnets archaïques pour ceux qui verront l'indépendance*⁶⁰. Après la défaite du gouvernement Lesage, une quarantaine de collégiens, militants du parti indépendantiste, créent une cellule⁶¹ étudiante RIN-CST, le 22 février 1967. En septembre, la cellule, devenue RIN-CLG, compte 60 membres⁶². Le 29 octobre, les membres organisent une manifestation « contre la caravane de la Confédération de passage à Saint-Jérôme »⁶³. Jusqu'à la dissolution du Rassemblement pour l'indépendance nationale et l'invitation aux membres du RIN à rallier le Mouvement Souveraineté Association, *Le Thérésien* publiera régulièrement des textes sur le RIN et Pierre Bourgault, son chef.

La première photo d'un homme politique à paraître dans *Le Thérésien*, autre qu'un ancien du collège, sera celle de Pierre Bourgault, en mars 1966. Elle sera suivie, en juin, par celle du premier ministre Jean Lesage. De mars 1966 à février 1968, 12 clichés d'hommes politiques dont deux premiers ministres, cinq ministres et le chef du RIN paraissent dans *Le Thérésien*. Les photos du chef du RIN et de Jean Lesage reviennent à trois reprises et celle du ministre René Lévesque deux fois.

FRONT DE LIBÉRATION DU QUÉBEC

Le Thérésien ne restera pas un observateur neutre devant la montée du mouvement pour l'indépendance nationale. Il ne craindra pas de se porter à la défense de membres plus extrémistes dont ceux du Front de libération du Québec (FLQ). Dans un communiqué de presse « Avis à la population de l'État du Québec », publié au début de mars 1963, ce groupe s'était défini comme « un mouvement révolutionnaire composé de volontaires prêts à mourir pour la cause de l'indépendance politique et économique »⁶⁴.

En janvier 1967, la rubrique « options paroles » du *Thérésien*, sous le titre « Un combat à poursuivre »⁶⁵, traite de l'arrestation et du procès de Pierre Vallières et Charles Gagnon et réclame le statut de prisonniers politiques pour les deux militants. L'auteur engage même les lecteurs du *Thérésien* à poursuivre le combat :

Bien sûr, on peut infirmer la validité d'un recours à l'extrémisme dans les circonstances actuelles. Bien sûr, le geste des terroristes a causé la mort. Mais il aura laissé autre chose que ces funestes séquelles, si nous en tirons la leçon qu'il recèle, s'il réussit à nous convaincre du non-sens de notre situation sociale, s'il peut nous pousser à engager la lutte à leur suite, avec les moyens qui nous paraîtront nécessaires et valables.

Le numéro du 22 février⁶⁶ fera la promotion du Comité d'Aide Vallières-Gagnon, créé par une soixantaine de personnalités dont Marcel Rioux, Guy Rocher, Jacques Hébert, Jean-Marc Léger, le père Vincent Harvey, dominicain. Leur but était d'assurer un soutien financier aux prisonniers pour qu'ils puissent bénéficier d'une défense adéquate.

7-UP YOUR THIRST AWAY

Faire le combat de l'indépendance dans un collège, c'est considérer des actions concrètes d'intervention. Dans la Cité étudiante, un combat particulier convie les collégiens, celui de la langue. Dès la parution du deuxième numéro du *Thérésien*, en novembre 1965, deux textes d'une série de sept abordent directement le sujet. « Et l'honneur ? »⁶⁷ pose la question de la survie de la nation canadienne-française. L'auteur, Bernard Descôteaux, établit une correspondance entre le dilemme « être ou ne pas être » d'Hamlet et celui de notre survie qui dépend principalement de la langue. Si jamais notre nation doit s'éteindre, « tentons d'abord de l'en empêcher et s'il y a impossibilité, prenons les mesures pour mourir dignement, c'est-à-dire en FRANÇAIS ? ». Dans « l'honneur », conclut l'auteur.

« Comment notre nation pourra-t-elle survivre si ses propres représentants la trahissent et se plient devant les colonisateurs ? », soumet le second article « Unilinguisme anglais et bilinguisme français »⁶⁸. Partant d'un essai de l'historien Michel Brunet sur *Le Financement de l'enseignement universitaire au Québec*⁶⁹, l'auteur s'attarde à la disparité des subventions accordées par le gouvernement du Québec aux universités de Montréal et McGill. Subvention moyenne de 593 \$ par étudiant pour l'université francophone contre 825 \$ pour l'institution anglophone. La conclusion de cette analyse chiffrée se résume par une longue équation : « Québec = bilingue = injustice = infériorité = mort de la nation canadienne-française ».

Si la teneur de ces deux articles considère la mort annoncée de la nation, les textes produits par la suite invitent à une résistance à l'intérieur même des murs de la Cité étudiante. En premier lieu, il faut s'opposer à toute forme de colonisation et refuser les accommodements linguistiques en dénonçant la

« situation anormale de l'anglais au collège »⁷⁰. L'unilinguisme anglais utilisé dans les « indications et instructions » des distributrices de la compagnie 7-UP est inacceptable. Inadmissible aussi l'emploi du bilinguisme par les présentateurs de deux activités parascolaires : les rencontres sportives, locales et intercollégiales, et le défilé de mode annuel organisé par les élèves. Il faut « dans un collège français des machines en français, pour des étudiants nationalistes le respect de leurs droits ».

La primauté du français ne concerne pas seulement la publicité et les activités parascolaires, elle touche également l'essence même de la vie étudiante, l'enseignement. Si le recours à des manuels anglais est de plus en plus fréquent dans les universités francophones, particulièrement dans les facultés de médecine et de sciences, il tend à se répandre dans les programmes de sciences des collèges. Condamné d'abord par le syndicat professionnel des enseignants (SPE)⁷¹, cet usage sera dénoncé par *Le Thérésien*, dans une nouvelle chronique au titre éloquent : « Nouvelles de la colonie »⁷². Le premier texte de cette rubrique, « On se bat pour le français » dénonce l'emploi de manuels anglais dans les cours de physique. Enfin, « Pauvres francophones ! »⁷³ analyse l'ouvrage récent de Gérard Tougas sur *La Francophonie en péril*. Le rédacteur rejette le « pessimisme outré » de Tougas face au phénomène mondial de l'envahissement de l'anglais, surtout de l'américain.

POUVOIR ET RÈGNE DE LA PAROLE

Devant ces menaces contre la langue, il faut « relever le défi »⁷⁴ et oser prendre la parole comme à la Manicouagan, « plus grand chantier du monde où tout se passe en français »⁷⁵. La publication de trois « Suppléments » de quatre pages sur la littérature, le théâtre et le cinéma⁷⁶ d'ici, poursuit cet objectif.

Le supplément littéraire aborde « Le pouvoir de la parole » dans un texte liminaire signé par le professeur Raymond Barbeau, à l'invitation du *Thérésien*. Les pages de ce cahier mettent en valeur des auteurs contemporains, créateurs « en devenir dans un pays en devenir »⁷⁷. Le cahier retient Claire Martin, « à la prose mordante et essoufflée »⁷⁸ ; Jean-Robert Rémillard, partagé entre « le cynisme brutal, enragé [et] la passion effrénée du pays »⁷⁹ ; Jean-Marie Nadeau, « grand artisan de la libération politique de 1960 »⁸⁰ ; Jacques Renaud « dont la langue résume à elle seule le drame de la condition québécoise »⁸¹ ; Gilles Vigneault, « le premier à apporter des thèmes propres à notre pays »⁸². Ces auteurs, dont trois ont été publiés par les éditions Parti Pris, s'expriment dans une langue à la fois classique et actuelle, « révolutionnaire » même, délaissant « la mythologie du canadianisme » pour s'attacher « à notre québecité »⁸³.

Les suppléments sur le théâtre et sur le cinéma abordent « le règne de la parole » dont les hérauts sont les dramaturges et les cinéastes. « Essor ou décadence ? »⁸⁴ du théâtre traite des difficultés économiques et politiques de la dramaturgie québécoise, tenue à coups de gueules par des « âmes héroïques ». L'auteur regrette la présence d'une seule pièce québécoise⁸⁵ sur les neuf à l'affiche sur les scènes montréalaises de novembre. L'Atelier de théâtre du collège s'oblige quant à lui à jouer une pièce québécoise sur trois.

Le supplément consacre la moitié de ses pages à cet atelier dont l'objectif est de former non seulement des comédiens et des metteurs en scène mais aussi des techniciens : décorateurs, éclairagistes, costumiers. Pour le directeur de l'Atelier, le théâtre est un outil « pour un pays transmissible [sic] et seul le combat pour l'Indépendance peut faire qu'il soit tel »⁸⁶. *Le Thérésien* soutient « la création d'un Théâtre d'État »⁸⁷ et souligne l'importance des troupes montréalaises dont les Apprentis-sorciers, les Saltimbanques, l'Egrégore. Il n'oublie pas les « foyers ardents » du « théâtre *par chez nous* »⁸⁸ à Saint-Jérôme, Sainte-Rose et Sainte-Thérèse, animés par de « jeunes comédiens plus mordus que les professionnels ».

Publié pour accompagner la semaine du cinéma canadien et québécois du 6 au 10 novembre 1967, le troisième supplément aborde notre cinéma dont la production « n'est encore qu'à des balbutiements »⁸⁹ et la distribution « sous la botte des U.S.A. ». Déjà quelques réalisations, documentaires et fictions, de cinéastes de l'ONF révèlent un cinéma « curieux des hommes » et des femmes qui respirent « la vie, [...] surtout la vie du Québec »⁹⁰. Cette « équipe québécoise, avant-gardiste, consciente des problèmes du peuple dont elle est issue instaure à l'ONF une forme de cinéma-vérité, un cinéma résolument moderne »⁹¹.

Le cinéma d'ici donne la parole à des hommes et des femmes enfermés dans « un silence insulaire »⁹², « dans la neige, la glace et la solitude »⁹³ dans les forêts, dans les « doutes » et les « angoisses » de l'isolement urbain⁹⁴. Pierre Perrault et Jacques Brault, fascinés par les « faiseurs de mots »⁹⁵ de l'Île-aux-Coudres, leur demandent de « vivre en parlant ». Ils leur rendent la parole plutôt que de leur mettre des « mots dans la bouche ». De même en est-il des « bûcherons de la Manouane » d'Arthur Lamothe et de Claude, héros du film de Gilles Groulx « le Chat dans le sac ». Oscillant « entre l'histoire et la fiction »⁹⁶, Fernand Dansereau tente dans « Le Festin des Morts » de redonner cette parole aux premiers témoins de la naissance du pays. Tous ces films redonnent la voix aux faiseurs du pays. « Le règne de la parole », signé par Solange Collin, est l'aboutissement du texte liminaire « Le pouvoir de la parole » du cahier littéraire d'avril 1966. Ces trois suppléments affermissent la démarche du *Thérésien* dans l'affirmation de l'identité nationale.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU CANADA FRANÇAIS

En même temps que la publication de ces pages sur le cinéma, l'équipe éditoriale remet en question la représentativité des délégués aux États généraux du Canada français⁹⁷ qui doivent se tenir du 22 au 26 novembre 1966. L'éditorial de Jacques Geoffroi met en cause la sousreprésentation des délégués de la classe ouvrière au profit de « la petite bourgeoisie ». Pour l'éditorialiste, il y a nécessité d'introduire la notion d'un socialisme québécois « autour de l'idée de l'indépendance ou d'un statut particulier ». Les États généraux du Canada français ont lieu dans un contexte particulier : centenaire de la Confédération canadienne, Exposition universelle à Terre des Hommes, déclaration du général De Gaulle, au balcon de l'hôtel de ville de Montréal.

Un second texte non signé, « La voix des élites ou Ryan en crinoline »⁹⁸, fait une analyse de ces rencontres. L'article dénonce « les fédéralistes en mal de garder leur job ? », particulièrement Claude Ryan, un des « lions de la Confédération ». Le journal étudiant se rallie aux René Lévesque, Pierre Bourgault et François Aquin, premier député indépendantiste à siéger à l'Assemblée nationale. Citant ce dernier, *Le Thérésien* affirme en conclusion que l'« indépendance implique le socialisme, un socialisme québécois, adapté à nos besoins, à notre situation. . . ».

UNE CONSCIENCE DU MONDE

L'éveil national ne peut ignorer les situations semblables vécues dans d'autres régions du monde. En février 1967, *Le Thérésien* consacre un dossier⁹⁹ de deux pages à la guerre au Vietnam. Le titre coiffe les deux feuillets : « Au Vietnam : la raison du plus fort ». L'équipe éditoriale du *Thérésien* justifie le dossier en affirmant que « la culture humaniste et classique s'associe plus étroitement à la bataille des Thermopyles qu'au champ de bataille, encore sanglant ». Le Vietnam est un de ces champs de bataille qui mérite attention et réflexion de la part de tout humaniste contemporain.

Le dossier¹⁰⁰ fait l'historique de la guerre, présente les belligérants, les effectifs, les objectifs du Front de Libération nationale (FLN). Il aborde la place du Canada dans le conflit et l'avenir de la paix. Deux images-chocs captent le regard du lecteur, l'une sur la page de gauche, l'autre au bas de la droite. La première zoome un GI, torse nu, recroquevillé et pris en charge par des frères d'armes ; l'autre, un enfant, sous perfusion rudimentaire, abandonné à sa souffrance : front et joue scarifiés, yeux anéantis fixés sur le lecteur. Une phrase scindée relie les deux clichés : « Les soldats du Christ ? baptisent au napalm ». Le cliché de l'enfant forme un angle avec l'encadré vertical

d'un poème de huit strophes, sorte de phylactère contenant la supplique de l'enfant :

Ne va surtout pas t'imaginer
Que ma souffrance est moins grande
Parce que j'y suis habitué
Ou que je n'ai jamais connu ton confort.
[...]
Victimes « nécessaires et fatales » de la guerre
N'est-ce pas ce que vous vous dites de loin
Pour vous laver les mains de la conscience¹⁰¹

Ce dossier devançait de huit mois « l'Année Vietnam »¹⁰² que l'UGEQ préparait pour l'année académique 1967-1968.

CONCLUSION

Un an après sa relance, en octobre 1965, *Le Thérésien* retenait l'attention de la Pesse étudiante nationale. Lors du congrès annuel de la PEN, tenu en octobre 1966, le journal de Sainte-Thérèse est mis en nomination pour l'obtention de deux prix et de deux griffes. Le prix du journal *Le Droit* pour « la défense des Canadiens français et de la langue française » et celui du « Thème » pour « la relance syndicale » ; la « Griffes d'argent » pour le journal qui témoigne de « la plus grande amélioration » et la « Griffes d'or » pour « la plus grande vitalité journalistique ». Ces mises en nomination, même si elles ne conduisent pas à l'obtention de lauriers, soulignent le chemin ascendant du journal de Sainte-Thérèse. Au cours de ce congrès, la responsable de l'information du *Thérésien* et ex-directrice, Louise Bordeleau, est élue à la vice-présidence des services de la PEN¹⁰³.

Continuant sur cette lancée, le journal de Sainte-Thérèse prendra du galon au cours de l'année qui suit. En moins de trois ans, *Le Thérésien* s'est transformé en un journal de grande tenue. La qualité des dossiers et des analyses démontre le professionnalisme de l'équipe éditoriale. La mise en page, le titrage, l'utilisation de la couleur et de cadrés savent retenir l'attention du lecteur. Le bulletin de l'Agence¹⁰⁴ des nouvelles de la PEN souligne des dossiers, des prises de position, reproduit en tout ou en partie des articles publiés dans *Le Thérésien*.

Ultime reconnaissance ! À la mi-février 1968, lors de son congrès à Trois-Rivières¹⁰⁵, la PEN accorde au *Thérésien* le grand prix du journalisme étudiant, pour l'année 1967. Au cours de cette assemblée, deux ex-directeurs du *Thérésien*, Louise Bordeleau et Bernard Descôteaux, accèdent à la présidence

et à la vice-présidence aux affaires publiques de la PEN. Un an auparavant, Louise Harel était devenue rédactrice au *Bulletin* des nouvelles de la PEN.

Le début de l'année civile 1968 marque la fin d'une étape glorieuse pour *Le Thérésien*. Après la démission de Bernard Descôteaux, en décembre 1967, le directeur adjoint, Jean-Robert Sansfaçon, lui succède. Membre de l'équipe de direction depuis mai 1967, il arrive à la direction du journal avec un objectif précis : faire du *Thérésien* un « Journal de combat »¹⁰⁶. Cet objectif donnera une autre dimension à celui qu'avait retenu son prédécesseur « Pour un combat », le 15 septembre 1966. Désormais, *Le Thérésien* deviendra un instrument politique, un journal qui engage l'étudiant à l'action, qui la provoque même. Le journal étudiant du cégep Lionel-Groulx participera étroitement à la mise en valeur d'une utopie, celle d'un pouvoir étudiant. Il en fera même un enjeu politique dont le point culminant sera, comme dans tout combat, l'occupation d'un territoire. Telle sera l'occupation des cégeps en octobre 1968.

« *Le Thérésien*, journal de combat » fera l'objet de la troisième partie de cette étude.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. *Le Thérésien*, vol. 1, n° 1, septembre 1963.
2. « *Le Thérésien* – Les années tumultueuses 1958-1965 », *Bulletin d'histoire politique*, printemps 2008, vol. 16, n° 3.
3. Lettre insérée dans chaque exemplaire du journal, adressé aux anciens du collège.
4. Mensuel créé en 1960. Le père Roy o.m.i. est à l'origine de la Jeunesse ouvrière catholique (JOC).
5. *L'Action*, 5 octobre, p. 3.
6. Vol. 2, n° 1, octobre 1964. Hélène Deschambault, « Chapeau bas ? », p. 10.
7. Sous-titre de la manchette sur la visite de la Reine, *Le Soleil*, 12 octobre 1964.
8. « “À bâtons rompus” des policiers de Québec matraquent des journalistes », *L'Action*, 12 octobre, p. 8.
9. Titre de l'éditorial, *Le Devoir*, 4 novembre 1964.
10. Collège Lionel-Groulx, *Mémoire au Conseil supérieur de l'éducation*, 29 juin 1969, p. 18-22.
11. « Un règlement ségrégationniste », *Le Thérésien*, vol. 2, n° 1, septembre 1966, p. 3.
12. Les collèges Sainte-Marie, Marguerite-Bourgeois, Saint-Laurent, Mont-Saint-Louis, Sainte-Croix, Brébeuf, Saint-Jean et Grasset.
13. Il signera « L'univers physique de l'angoisse », analyse du roman *Spirales* de Robert Gurik.

14. *La Relance*, organe officiel du S.E.T., s. d., 3 pages dactylographiées. Le moment de la parution serait à la fin de l'automne 1967.
15. « Renseignements d'ordre financier », *Séminaire de Sainte-Thérèse – Annuaire 1962-1963*, p. 36.
16. *Le Thérésien*, vol. 1, n° 1, octobre 1965, p. 5.
17. François Toupin, « Le Thérésien et l'argent », vol. 1, n° 2, novembre 1965.
18. Somme différente de celle (500 \$) indiquée dans le budget de l'AGE.
19. *Le Thérésien*, vol. 4, n° 1, 18 septembre 1968, p. 2.
20. « Trois fois merci », vol. 1, n° 6, avril 1966, p. 1 ; « Merci aux parents », n° 7, mai 1966, p. 1.
21. *Le Thérésien*, vol. 2, n° 6, octobre 1966, p. 2.
22. Ministère de l'Éducation/Direction générale de l'Enseignement collégial, *document 204-06 Annexe*, 16 octobre 1968. Ce règlement précise les modalités de fixation de la cotisation et les conditions de perception.
23. Assemblée formée par tous ceux qui ont contribué à la production du journal tant au plan technique que rédactionnel.
24. Bernard Descôteaux, « Restructuration du *Thérésien* », vol. 3, n° 1, 27 septembre 1967, p. 6.
25. « Article 19 c », *Charte et Constitution*, octobre 1967, six pages dactylographiées.
26. Francine Benoit, *Le Thérésien*, 16 février 1968, vol. 3, n° 10, p. 3.
27. « Cinéma actuel », vol. 1, n° 4, 7 novembre 1967, p. 3-6.
28. *Le Thérésien*, vol. 1, n° 5, février 1966, p. 1.
29. Vol. 2, n° 3, 28 octobre 1966, p. 8.
30. Vol 3, n° 13, 2 avril 1968, p. 4-7.
31. Rencontre tenue le 25 mars.
32. Michel Métayer, « Les vices de l'autorité », *Le Thérésien*, vol. 3, n° 14, 17 avril 1968, p. 2.
33. *Témoignages de Charles Lussier, Léon Debien, Robert Perreault, Louise Harel*. Vidéo produite par Gérard Lajeunesse, dans le cadre de travaux sur l'histoire du diocèse de Saint-Jérôme, 17 avril 2000.
34. Yvon Dubeau, « L'avocat du Diable », vol. 2, n° 7, p. 6 et 7.
35. Adoptée le 24 avril 1946 par les étudiants français réunis en congrès à Grenoble.
36. Jean-François Léonard et Yvon Dubeau, « Syndicalisme à la mayonnaise », vol. 1, n° 1, octobre 1965, p. 4-5. *Ibid.* pour les deux citations qui suivent.
37. Claude Cardinal, « Le syndicalisme étudiant », vol. 1, n° 1, p. 3.
38. Bernard Descôteaux/Jacques Desrosiers, « Pour un combat », vol. 2, n° 1, 15 septembre 1966, p. 2.
39. *Ibid.*

40. Louis Maheu, « L'UGEQ et le syndicalisme étudiant », *Socialisme* 65, printemps 65, n° 5, p. 34-49.
41. Bernard Descôteaux, « Animer le milieu », vol. 3, n° 1, septembre 1967, p. 2.
42. Vol 2, n° 1, 15 septembre 1966, p. 2.
43. Jean-Marc Montagne, « Où en est la cogestion ? », vol. 2, n° 1, p. 2.
44. Tome III, chapitre XVI, « L'étudiant dans son milieu et la société ».
45. Michel Métayer, vol. 2, n° 7, janvier 1967, p. 1.
46. Jacques Geoffroi, vol. 2, n° 2, 6 octobre 1966, p. 2.
47. Louise Harel, Jean-François Léonard, Jean-Marc Montagne, Jacques Geoffroi, vol. 2, n° 3, 20 octobre, p. 3-5.
48. Jacques Desrosiers, vol. 2, n° 7, 31 janvier 1967, p. 3.
49. Jean Laurin, Michel Desjardins, *ibid.*
50. Hubert Beaudry.
51. « Nous ne sommes que des parvenus », vol. 2, n° 3, p. 3.
52. Cette citation fait le titre du compte rendu de la rencontre avec les représentants des grévistes de Lachute, vol. 2, n° 3, 20 octobre 1966, p. 1.
53. Vol 4, n° 2 et 6, mars et décembre 1962, p. 2 et p. 9 et 11.
54. Fondateur de *La Revue socialiste* (1959-1965), Raoul Roy a créé ce mouvement le 9 août 1959.
55. Il a fondé l'Alliance laurentienne et la revue *Laurentie*, en 1957. Il a publié, en 1961, *J'ai choisi l'indépendance*.
56. Jean Doray, 2^e Philosophie.
57. Vol 1, n° 1, p. 4.
58. Jacques Geoffroi, « La gauche progresse », vol. 1, n° 5, p. 3 et 2.
59. Ronald Sirard, vol. 1, n° 5, p. 6.
60. Montréal, Éditions Parti Pris, 1966. Ce recueil avait été salué dans *Le Thérésien* : « Rémillard, le révolté » par Jacques Desrosiers, vol. 1, n° 6, avril 1966, p. 4.
61. « Cellule R. I. N. au collège », vol. 2, n° 8, 22 février 1967, p. 1.
62. « Au pas, camarades », vol. 3, n° 3, 24 octobre 1967, p. 8.
63. *Ibid.*
64. « Avis à la population de l'État du Québec » cité par Louis Fournier, *FLQ – Histoire d'un mouvement clandestin*, Outremont, Lanctôt Éditeur, 1998, p. 11.
65. Michel Métayer, vol. 2, n° 7, p. 2.
66. Vol 2, n° 8, p. 1.
67. Vol 1, n° 2, novembre 1965, p. 6.
68. Michel Desjardins, *ibid.*, p. 7.
69. Montréal, Les Publications de l'Académie canadienne-française, 1963, 31 p.
70. Bernard Descôteaux, vol. 1, n° 3, décembre 1965, p. 3.

71. Michel Métayer, « Au SPE – Condamnation des manuels anglais », vol. 2, n° 5, 1^{er} décembre 1966, p. 1.
72. Jacques Geoffroi, vol. 2, n° 6, 20 décembre 1966, p. 3.
73. Jean-Marc Montagne, vol. 3, n° 3, 24 octobre 1967, p. 6.
74. La rédaction, « Présentation », vol. 1, n° 6, avril 1966, p. 3.
75. Raymond Barbeau, « Le pouvoir de la parole », *ibid*, p. 3.
76. « Supplément littéraire », vol. 1, n° 6, avril 1966, p. 3-6 ; « Cahier littéraire du Thérésien - *Le profane* », vol. 1, n° 1, décembre 1966, 4 p. ; « Cinéma actuel », vol. 3, n° 4, 7 novembre 1967, p. 3-6.
77. « Le pouvoir de la parole », p. 3.
78. Robert Lalonde, « *Dans un gant de fer* – Présence intime de la mémoire », p. 3.
79. Jacques Desrosiers, « Rémillard, le révolté », p. 4.
80. Claude Cardinal, « Posthume » (*Carnets politiques* de Jean-Marie Nadeau), p. 4.
81. Yvon Dubeau, « Renaud, le joual et le paria », p. 5.
82. Pierre Durand et Gilles Lefebvre, « Mon pays, ma chanson », p. 6.
83. Raymond Barbeau, *ibid*.
84. Yvon Dubeau, *Le profane*, vol. 1, n° 1, p. 1.
85. Marcel Dubé, *Au retour des oies blanches*, à la Comédie canadienne.
86. Jacques Desrosiers, « Interview avec Jean-Robert Rémillard », p. 1.
87. Yvon Dubeau, *ibid*.
88. Solange Collin, Francine Juteau, « Le théâtre « par chez-nous », p. 4.
89. Jacques Desrosiers, « Sous la botte des U.S.A. », vol. 3, n° 4, 7 novembre 1967, p. 3.
90. Anonyme, « *Les bûcherons de la Manouane* – chef d'œuvre de simplicité », p. 5.
91. Michel Métayer, « Les gestations du cinéma canadien », p. 6.
92. Solange Collin, « Le règne de la parole », p. 4.
93. « Les bûcherons de la Manouane ».
94. Monique Fortin, « Gilles Groulx – Cinéaste engagé », p. 5.
95. « Le règne de la parole », *Ibid* pour les deux citations qui suivent.
96. Claudette Gravel, « Dansereau et Jutra – Histoire et éducation », p. 5.
97. Jacques Geoffroi, « Les États généraux : Option banane », *Ibid*, p. 2.
98. *Le Thérésien*, vol. 3, n° 6, 6 décembre 1967, p. 6.
99. *Le Thérésien*, vol. 2, n° 6, 22 février 1967, p. 2-3.
100. Dossier produit par Claire Dion et Michel Boyer.
101. Poème de Michel Desjardins.
102. Jean Lamarre, « Au service des étudiants et de la nation » – L'internationalisation de l'Union générale des étudiants du Québec (1964-1969), *Bulletin d'histoire politique*, vol. 16, n° 2, hiver 2008, p. 63.

103. *Le Thérésien*, vol. 2, n° 3, 20 octobre 1966, p. 3.
104. Cette agence était pour les journaux étudiants l'équivalente de la Presse canadienne (PC) pour les journaux professionnels.
105. Tenu à Trois-Rivières du 16 au 19 février, le congrès avait pour sujet : « Contester la régression en décolonisant l'information ».
106. Titre du « Bloc-notes » dans lequel Jean-Robert Sansfaçon présente sa politique éditoriale, vol. 3, n° 10, 16 février 1968, p. 2.